

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur - Règlement 617-2

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 06 juillet 2020, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT 617-2 AMENDANT LE RÈGLEMENT 617 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020.**

QUE ce règlement est actuellement accessible sur le site internet de la Ville et déposé au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 07 juillet 2020.

M^e Lydia Laquerre,
Greffière